

Compte rendu du conseil municipal du 28 février 2024

Président : M. Maurice DUSSOLLIER

Secrétaire de séance : Mr Gilles CASTILLO

Présent(e)s : M. Agostinho AZEVEDO, M. Gilles CASTILLO, Mme Céline CLAVERIE, Mme Vanessa DAUZET, M. Maurice DUSSOLLIER, M. Yohan NOEL, M. André PESANDO.

Absents représentés :

M. Frédéric CLAVEL a donné procuration à M. Yohan NOEL

M. Eric DELALONDE a donné procuration à M. Gilles CASTILLO

Mme Paula KONING a donné procuration à Mme Céline CLAVERIE

Absente : Mme Jessica ARGUEYROLLES-LEPOIVRE

Ordre du jour

- Approbation des comptes de gestion
- Vote des comptes administratifs
 - Budget de l'eau
 - Budget logements
 - Budget principal
- Questions diverses
 - Infiltrations toiture église
 - Travaux logements
 - Infos commission culture

Approbation des comptes de gestion

Monsieur le Maire informe le conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par Monsieur le comptable public et que les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux comptes administratifs suivants :

- budget principal
- budget de l'eau
- budget logements

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs et des comptes de gestion du comptable public, le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents les comptes de gestion du comptable public.

Vote du compte administratif 2023 du budget de l'eau

Section de fonctionnement

Dépenses :	13 708,97 €
Recettes :	6 333,87 €
Report excédent 2022 en recettes :	48 014,66 €
Résultat de la section de fonctionnement :	40 639,56 €

Section d'investissement

Dépenses :	0,00 €
Recettes (amortissement) :	5 427,00 €
Report excédent 2022 en recettes :	48 978,03 €
Résultat section d'investissement :	54 405,03 €

Résultats de clôture de l'exercice 2023 : **95 044,59 €**

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le compte administratif 2023 du budget de l'eau.

Vote du compte administratif 2023 du budget logements

Section de fonctionnement

Dépenses :	18 654,55 €
Recettes :	48 130,00 €
Report excédent 2022 en recettes :	192 484,32 €
Résultat de la section de fonctionnement :	221 959,77 €

Section d'investissement

Dépenses :	20 342,12 €
Recettes :	22 156,89 €
Report déficit 2022 en dépenses :	26 316,11 €
Résultat section d'investissement en déficit :	17 873,72 €

Résultat global de l'exercice 2023 : **204 086,05 €**

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le compte administratif 2023 du budget logements.

Vote du compte administratif 2023 du budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses :	231 757,42 €
Recettes :	217 415,34 €
Report excédent 2022 en recettes :	442 448,82 €
Résultat de la section de fonctionnement :	428 106,74 €

Section d'investissement

Dépenses :	107 179,06 €
Recettes :	39 143,11 €
Report excédent 2022 en recettes :	34 134,20 €
Reste à réaliser en dépenses 2023 :	18 095,50 €
Résultat section d'investissement en déficit :	51 997,25 €

Résultat global de l'exercice 2023 : **376 109,49 €**

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le compte administratif 2023 du budget principal.

Questions diverses

Infiltrations église

Suite aux dernières périodes de précipitations pluvieuses conséquentes et de vent violent, des traces d'infiltrations importantes ont été constatées à l'intérieur de l'église.

Un professionnel a été contacté pour établir un diagnostic de l'état de la toiture. Le constat est alarmant. Le pan sud de la toiture est très dégradé : ardoises très vieilles, crochets de fixation fortement corrodés, de nombreuses ardoises ont été impactées par le vent et les orages de grêle. Le pan nord et la toiture du chœur auraient été refaits il y a une cinquantaine d'année (d'après le charpentier) mais la qualité des ardoises utilisées n'est pas bonne et elles vieillissent prématurément, les crochets sont déjà attaqués par la corrosion. Un dossier a été ouvert auprès de la compagnie d'assurances. L'architecte des Bâtiments de France a été contacté et viendra sur site prochainement.

Mesures à prendre en priorité le probable bâchage du pan sud et la consolidation d'une pièce de la charpente minée par des infiltrations d'eau.

Travaux d'entretien des logements communaux

Validation du devis de réfection de la salle de bain d'un des logements chemin des prés avec suppression de la baignoire et installation d'une cabine douche et d'un meuble vasque. Un devis de fourniture des matériaux a été établi par les sociétés SISCA SIDV et SARRAMEJAN. La proposition de SISCA SIDV est retenue. Les travaux seront réalisés par Damien DHUGUES.

Autre travaux de réfection d'une salle de bain sur un logement place Sensever. Suppression d'une baignoire, installation d'une douche. Devis en cours à valider.

Informations commission animation culture

Prochaine animation : la chasse aux œufs le 1^{er} avril.

La date du concert d'automne par l'Ensemble Instrumental de Tarbes est fixée au dimanche 13 octobre.

Autre date à retenir : le concert du Chœur de Tarbes Hautes-Pyrénées en l'église abbatiale, le dimanche 15 décembre.

Fin du conseil municipal à 20h30.